POINT PRESSE

Publication des résultats du déficit public **2016**

Bercy, le 24 mars 2017



Une stratégie budgétaire sérieuse et équilibrée

Une situation particulièrement compromise en 2012:

- Des finances publiques dégradées
- Une perte de compétitivité depuis 2000 et une santé financière des entreprises fragilisée
- Un ralentissement conjoncturel latent qui s'est avéré plus important que prévu

Une stratégie budgétaire sérieuse et équilibrée depuis lors :

- Un effort fiscal en début de quinquennat, demandé notamment aux ménages les plus aisés
- Une maîtrise des dépenses publiques dans la durée
- À mesure que le déficit s'est réduit, des baisses d'impôts:
 - Sur les entreprises pour favoriser l'emploi et regagner en compétitivité
 - Sur les ménages, en ciblant les classes moyennes, pour favoriser le pouvoir d'achat et la reprise de la consommation
- Tout en finançant les priorités du gouvernement: justice sociale, éducation, emploi, sécurité

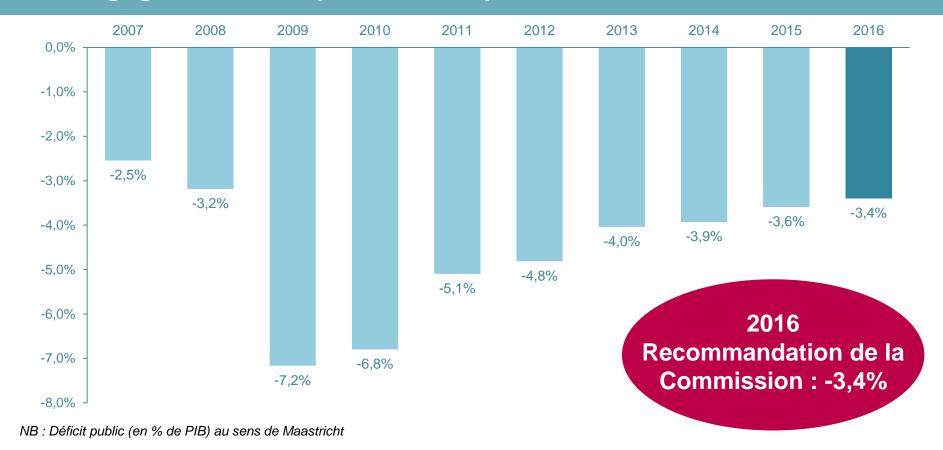
Une reprise qui s'affirme trimestre après trimestre

Après 3 années d'activité atone, la croissance est repartie depuis deux ans (1,3% en 2015 puis 1,2% en 2016), malgré les facteurs exceptionnels qui ont pesé l'an dernier (mauvaises récoltes, commerce mondial, tourisme).

La reprise s'affirme trimestre après trimestre (cf. présentation jointe):

- Le **pouvoir d'achat** progresse fortement (+1,9% en 2016) et la **consommation des ménages** gagne en vigueur (+1,8% en 2016).
- Les marges des entreprises se sont redressées (+31,6%, soit +1,7 pt depuis fin 2013) et l'investissement des entreprises accélère vivement (+4% en 2016).
- Le moral des chefs d'entreprise et la confiance des ménages sont au plus haut depuis respectivement 2011 et 2008 et indiquent que l'activité est train d'accélérer
- Les créations d'emplois marchands ont été très importantes (+300 000 créations nettes d'emplois dans le secteur marchand depuis début 2015) et le taux de chômage baisse (de 10,2% au 3ème trimestre 2015 à 9,7% fin 2016 en France métropolitaine)

Des finances publiques assainies sur le quinquennat et des engagements européens tenus pour la 3^e année consécutive



Un léger écart à l'objectif qui ne remet pas en cause nos engagements pour 2017

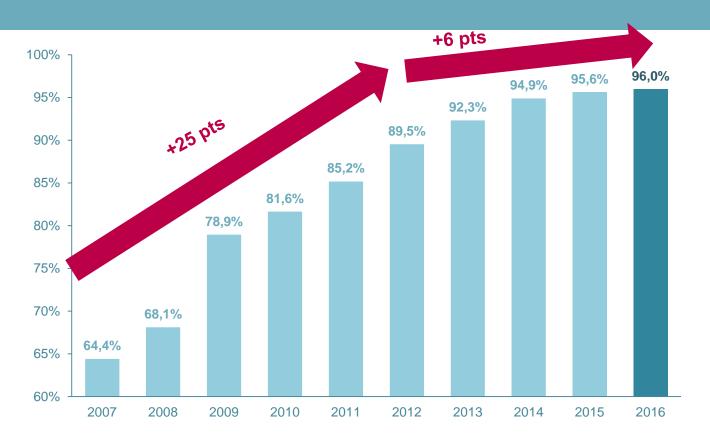
Le déficit 2015 a été revu par l'Insee à 3,6 %, au lieu de 3,5 %

⇒ L'amélioration de 0,2 % prévue en LFR a bien été constatée

Le léger décalage par rapport à la cible de 3,3 % s'explique essentiellement par le moindre dynamisme de l'activité qui a pesé sur les recettes

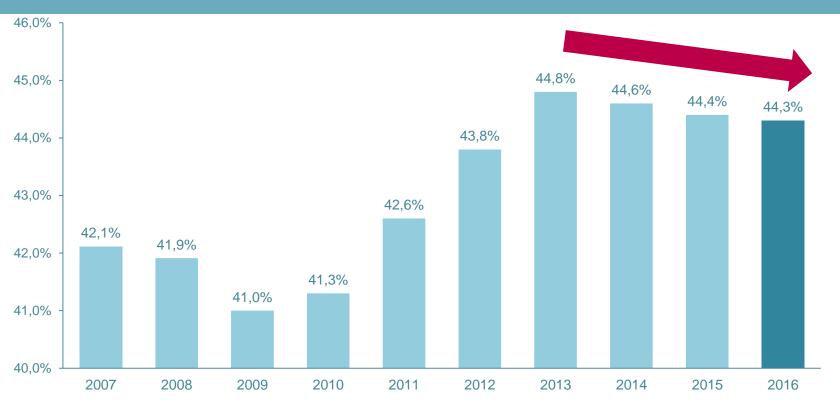
Ceci ne remet pas en cause le passage sous les 3 % en 2017

La dette publique se stabilise



NB : Dette publique totale au 31/12 (en % de PIB) au sens de Maastricht.

Les prélèvements obligatoires baissent pour la 3^{ème} année consécutive



NB : Taux de prélèvement obligatoire (en % de PIB) <u>net des crédits d'impôt</u>

Une baisse des prélèvements sur les entreprises qui aura favorisé les créations d'emplois et la reprise de l'investissement

Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est arrivé à maturité

18 milliards d'€ en 2016.

En 2016 de nouvelles mesures du Pacte de responsabilité sont entrées en vigueur

Après 6½ en 2015, le Pacte représente 14 milliards d'€ en 2016 avec :

- des allègements de cotisations jusqu'à 3,5 Smic au 1er avril 2016
- la fin de la contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés (IS)
- la 2ème étape de suppression de la C3S

Le plan de soutien à l'investissement et le plan emploi complètent le dispositif

Ils représentent plus de 3 milliards d'€ en 2016.

Au total, les mesures en faveur des entreprises ont représenté 36 milliards d'€ en 2016 (après 24 milliards d'€ en 2015) et seront portées à 40 Md€ en 2017

Les mesures de baisse d'impôts sur les classes moyennes auront participé aux gains de pouvoir d'achat des ménages

Après les hausses du début du quinquennat, ciblées notamment sur les ménages les plus aisés, aucune nouvelle hausse d'impôt depuis 2015

En 2016, des mesures de baisse de l'impôt sur le revenu pour la 3^e année consécutive

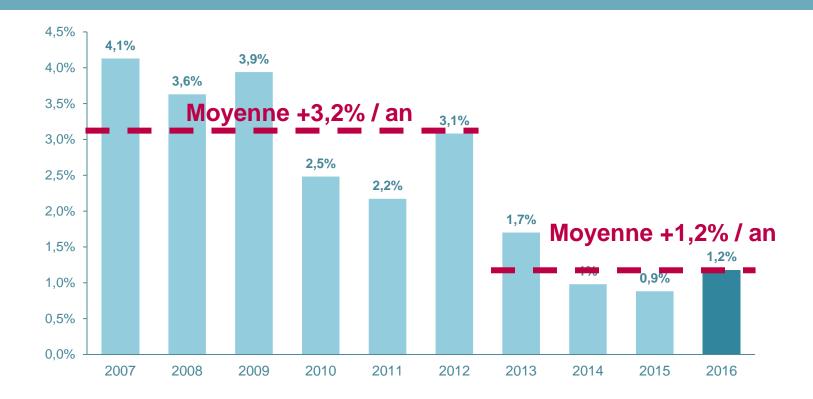
• 5 Md€ en 2016, après 3 Md€ en 2015

Qui sont encore renforcées en 2017 :

- 1 Md€ de baisse de l'impôt sur le revenu
- 1 Md€ d'extension du crédit d'impôt pour l'emploi à domicile

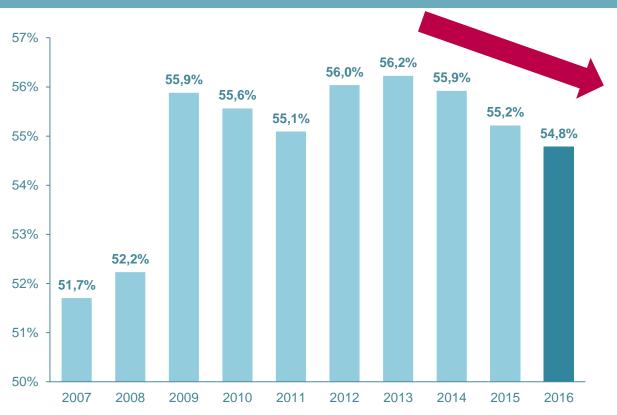
Au total plus de 12 millions de ménages appartenant aux classes moyennes auront été concernés, soit 2/3 des contribuables.

Une vraie rupture dans la progression de la dépense publique



NB : Progression de la dépense publique en valeur, hors crédits d'impôts.

Une part des dépenses dans le PIB qui recule depuis 3 ans



NB : Part des dépenses publiques dans le PIB, hors crédits d'impôts.

Cette maîtrise de la dépense publique n'a pas empêché de financer les priorités du gouvernement

Le plan contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale

- Revalorisations sur 5 ans des minima sociaux: + 10 % pour le RSA, + 50 % pour le complément familial et + 25% pour l'allocation de soutien familial, au-delà de l'inflation
- Création de la prime d'activité et de la garantie jeunes, généralisée en 2017

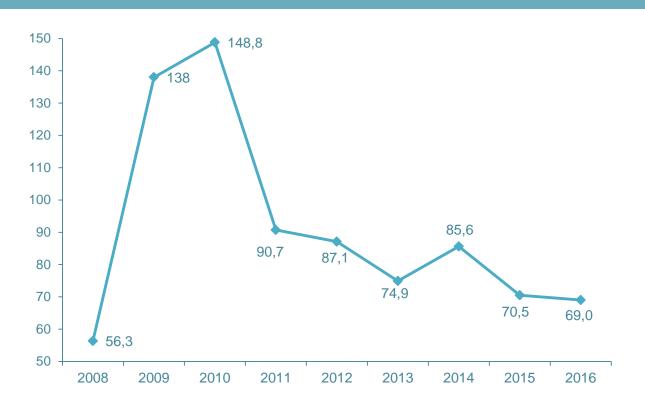
Des moyens supplémentaires pour la sécurité et la défense

- Entre 2007 et 2012, la LPM n'a été respectée en LFI qu'une seule année (2009). Depuis 2014, elle est systématiquement respectée. Les effectifs militaires sont à nouveau en hausse depuis 2015.
- Près de 16 000 emplois supplémentaires ont été alloués à la police, à la gendarmerie et à la justice sur le quinquennat (contre 7 000 sur le quinquennat précédent)
- Deux plans de lutte anti-terrorisme sont venus renforcer les moyens dédiés à la sécurité des Français depuis 2015 (+0,9 Md€ hors défense en 2016)

L'accent mis sur l'éducation et l'emploi

- + 60 000 enseignants sur le quinquennat
- + 500 000 formations supplémentaires en 2016 pour les demandeurs d'emploi
- Création de la prime à l'embauche PME et de l'aide à la recherche d'un premier emploi en 2016

Le déficit budgétaire de l'État aura été réduit de plus de 18 milliards d'euros depuis 2012



NB : comptabilité budgétaire (en Md€).

Sécurité sociale : la situation continue de s'améliorer

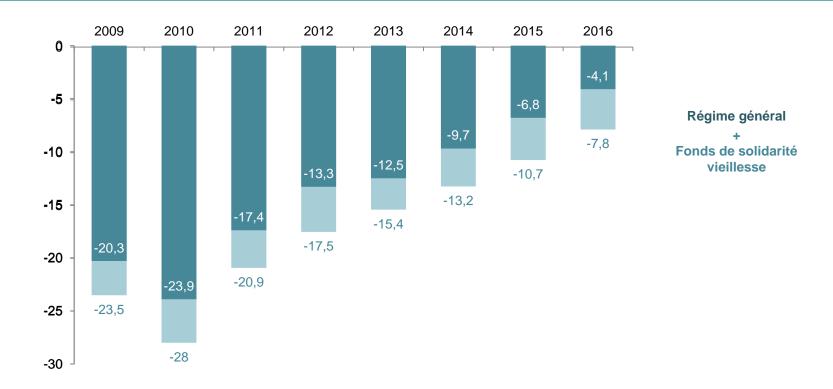
Le déficit de la sécurité sociale a été divisé par plus de deux depuis 2011

- Le solde de la sécurité sociale (régime général + FSV) s'améliore de 3Md€ en 2016 ;
- A -7,8Md€, le déficit de la sécurité sociale est désormais à son plus faible niveau depuis 2002;
- Le déficit a été divisé par plus de 2,5 depuis 2011, où il s'établissait à -20,9Md€;
- Les comptes de toutes les branches s'améliorent, et la branche retraite est excédentaire de plusieurs centaines de millions en 2016;
- Ces résultats viennent amplifier le mouvement global de **désendettement** de la sécurité sociale. En 2016, la dette de la sécurité sociale (CADES + ACOSS) sera ainsi inférieure à son niveau de 2012.

Les dépenses ont été maîtrisées

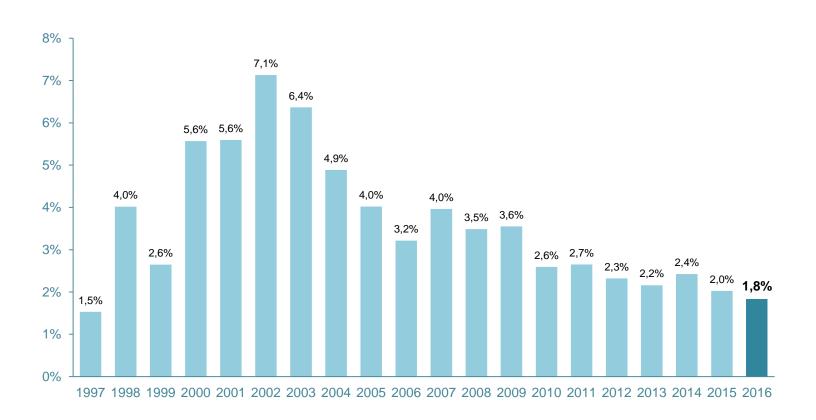
- Les charges progressent plus lentement qu'anticipé en 2016
- L'ONDAM 2016 a été tenu, comme chaque année depuis le début de quinquennat. A 1,8% de progression, il s'agit pourtant du plus faible taux d'évolution des dépenses d'assurance maladie depuis presque 20 ans.

Les comptes de la Sécurité sociale en très nette amélioration

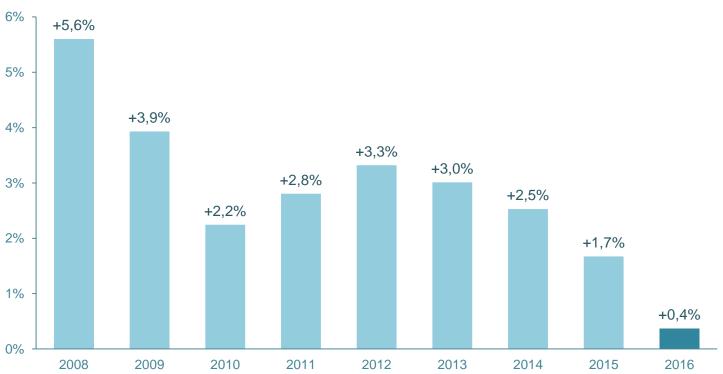


NB : données en comptabilité générale .

L'ONDAM 2016 respecté, à un niveau historiquement bas



Les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales ralentissent très nettement



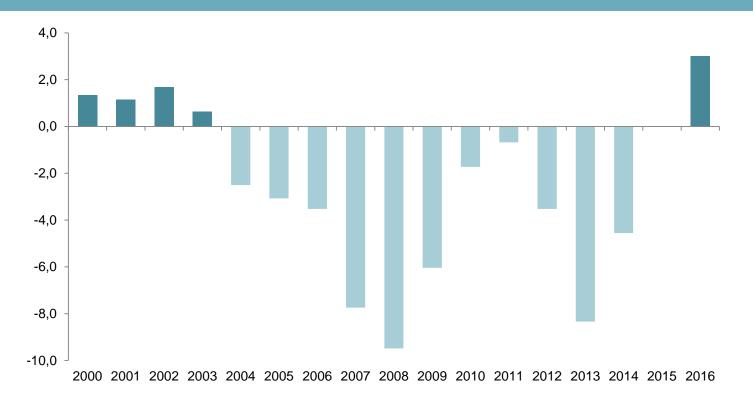
NB : en comptabilité d'exécution budgétaire. Source : Observatoire des finances locales , ministère de l'économie et des finances pour 2016 (données provisoires)

Les recettes de fonctionnement* des collectivités territoriales continuent de progresser



^{*} Y compris concours de l'Etat aux collectivités territoriales (dont DGF). Source : observatoire des finances locales et ministère de l'économie et des finances (données provisoires pour 2016).

Après avoir retrouvé l'équilibre en 2015, le solde des collectivités locales est nettement excédentaire en 2016



NB : Solde des administrations locales en comptabilité nationale (en Md€, Insee)